



Plateforme de rénovation énergétique du Trièves Charte Artisan Partenaire

Mon entreprise est labellisée RGE, et je m'engage à fournir sur demande les documents justifiant de ce statut et de son actualisation.

Je m'engage à fournir devis et facture dans un délai de deux semaines pour faciliter le parcours de rénovation du particulier.

Je m'engage à formaliser devis et factures en fonction des besoins techniques de la plateforme de rénovation (cf. annexe), et à transmettre ces éléments systématiquement par mail aux clients et en copie à la plateforme.

Je m'engage à ne pas valoriser les Certificats d'économie d'énergie des travaux réalisés dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique qui appellent une subvention. Les CEE des travaux n'appelant pas de subvention peuvent être valorisés, à condition que cette valorisation soit clairement mentionnée dans le devis.

Je m'engage à me former et à former régulièrement mon personnel aux techniques de la rénovation énergétique.

Je m'engage à participer à l'élaboration d'un diagnostic énergétique.

La présente charte est signée pour une durée d'un an et doit être à jour pour que les travaux réalisés par l'entreprise soient éligibles aux subventions de la CC Trièves.

Si les engagements pris n'étaient pas atteints, ma participation à la plateforme de rénovation énergétique et tous les avantages liés à ce positionnement pourraient être suspendus.

Jérôme Fauconnier,
Président de la CC Trièves

Responsable de l'entreprise :
Signature :

Annexe : éléments techniques devant être mentionnés dans les devis et factures

Devis et factures doivent être systématiquement envoyés par mail avec cette adresse en copie : plateforme.renovation@cdctrieves.fr. Matériel et main d'œuvre doivent être clairement identifiés.

En fonction des postes, devis et factures doivent mentionner :

(Ne sont présentés ici que les principaux postes de travaux, des demandes spécifiques peuvent être formulées sur des postes de travaux spécifiques)

- Isolation des combles et des toitures, des murs et des planchers, des toitures terrasses
 - Surface de l'isolant posé en m²
 - Résistance thermique (R) en m².K/W
 - Epaisseur en mm
 - Marque et référence de l'isolant

- Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
 - Type de fenêtre (fenêtre(s) de toiture ou autre(s) fenêtre(s) ou porte(s)-fenêtre(s))
 - Nombre de fenêtres, fenêtres de toiture ou portes-fenêtres
 - Coefficient de transmission surfacique Uw (W/m².K)
 - Facteur solaire Sw
 - Marque et référence des fenêtres

- Fermeture isolante
 - Nombre de fermetures isolantes posées
 - Résistance thermique additionnelle (m².K/W)
 - Marque et référence

- Chauffe-eau solaire
 - Les capteurs solaires ont une certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.
 - Les capteurs solaires ne sont pas des capteurs hybrides.
 - Marque et référence

- Chaudière à haute performance, pompe à chaleur air/eau
 - ETAS (%)
 - Marque et référence
 - rendement

- Pompe à chaleur air/air
 - COP
 - Marque et référence

- Appareil de chauffage au bois
 - Label flamme Verte ou
 - Rendement énergétique et concentration en monoxyde de carbone
 - Indice de performance environnementale
 - Marque et référence